

Fédération Nationale du Crédit Agricole

48 rue La Boétie

75008 PARIS



Monsieur le Président de la délégation fédérale nationale, Madame la Rapporteuse,

Les organisations syndicales ci-dessus, représentant les 74.000 salariés de la branche professionnelle du Crédit Agricole, vous font part de l'urgence de la situation. L'heure est importante.

À la suite de vos deux refus d'accorder le versement d'une prime de partage de la valeur en cette fin d'année 2023, nous nous faisons le relai de la déception et du mécontentement d'ampleur des salariés du Crédit Agricole.

Ce mécontentement résulte de l'incompréhension de vos refus alors que l'ensemble des entreprises de la branche va générer des résultats financiers et comptables de haut niveau. Crédit Agricole SA va verser une PPV à ses salariés ainsi que les concurrents sur la place qui font de même.

Est-ce que le travail des salariés de la branche Crédit Agricole vaut moins que celui des autres ?

Il ne serait pas logique que nous, organisations syndicales, porte-parole et relais des salariés au niveau du dialogue social, restions ainsi sans rien faire.

C'est pourquoi Cfdt, Cftc, FO, Sniacam, Sudcam et Unsa demandent expressément que la Cfdt et Sudcam, organisations représentatives nationalement soient reçues par la DFN dans le cadre d'une réunion de négociation exceptionnelle et ce d'ici la fin de semaine. Ce rendez-vous a pour but de trouver ensemble une mesure de soutien du pouvoir d'achat des salariés.

En l'absence de rendez-vous ou d'issue convenable à ce dernier, les organisations syndicales ci-dessus appelleront à un mouvement de grève dans l'ensemble des entreprises de la branche Crédit Agricole pour la journée du 14 décembre 2023.

Cet appel permettra à l'ensemble des salariés d'exprimer leur mécontentement devant une nouvelle absence de volonté de trouver avec les organisations syndicales une réponse à leurs demandes, ce que nous n'osons imaginer.

Dans cette attente, veuillez agréer Monsieur le Président, Madame la Rapporteuse, nos salutations syndicales.

Les organisations syndicales